

# Regain de mendicité dans les rues

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3715 - Jeudi 12 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Pour ses projets et en raison de la dépréciation de la valeur du dinar

### Algérie Télécom pourrait recourir aux prêts bancaires

Page 5



Tout en écartant une situation de «pénurie»

## Boudiaf s'explique sur les médicaments en rupture de stock

Page 2

### L'offensive diplomatique russe

Par Mohamed Habili

**D**ans la perspective d'une troisième rencontre de Vienne, dont la date n'est pas encore connue, la représentation russe à l'ONU a laissé transpirer, tout en feignant de le regretter, la proposition d'une période de transition en Syrie de 18 mois qui sera mise à profit pour l'élaboration d'une nouvelle constitution. Parallèlement, Sergueï Lavrov, lors d'un point de presse avec son homologue koweïtien, a exigé, à titre de condition à la poursuite des négociations, que soit arrêtée la liste des organisations terroristes devant être exclues du processus politique. Mais ni par lui ni dans les couloirs de l'ONU l'accent n'a été suffisamment mis sur ce point, à savoir que la recherche d'une solution politique ne peut s'accommoder bien longtemps de la poursuite des hostilités. Aussi bien est-il question d'un cessez-le-feu à mettre en œuvre, au respect, ou à la violation, duquel sera la détermination des belligérants syriens à s'engager dans la voie du dialogue. Le cessez-le-feu, sans l'établissement duquel rien ne serait possible, n'est pas censé s'étendre aux organisations terroristes, contre lesquelles au contraire toutes les forces en lutte sur le sol syrien devraient retourner leurs armes. Mais voilà que surgit déjà une première difficulté, dans l'hypothèse où la proposition russe serait adoptée quant à l'essentiel, ce qui bien sûr est loin d'être acquis : l'établissement de la liste de ces organisations terroristes.

Suite en page 3

### Problème du foncier industriel

# Les walis sommés de récupérer les assiettes non exploitées



Certaines wilayas ont déjà entamé l'opération de récupération des assiettes foncières non exploitées, en application des décisions du gouvernement pour en finir avec le problème du foncier industriel qui pénalise l'investissement.

Lire page 3

### Bouchons et calvaire routier

## Epuisement assuré derrière le volant

Page 4



Tizi Ouzou/«Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie»

## Les organisateurs du festival dressent leur bilan

Page 24

Tout en écartant une situation de «pénurie»

# Boudiaf s'explique sur les médicaments en rupture de stock

■ Signalée il y a quelques mois, nos pharmacies et hôpitaux sont frappés par la pénurie de médicaments essentiels. Le ministre de la Santé évoque un dysfonctionnement au niveau de la distribution, pointant du doigt les spéculateurs.

Par Louiza Ait Ramdane

Le nombre de médicaments essentiels manquants à l'appel sur les rayons des pharmacies du pays a sensiblement augmenté. La situation est jugée d'autant plus critique qu'elle n'épargne aujourd'hui aucune maladie ou affection particulière, mettant dans le désarroi total les malades qui en sont atteints ainsi que leurs familles. Sintrom (anticoagulant), Avlocardyl (contre les troubles cardio-vasculaires), et même Phanazol une crème pour les infections sont en rupture de stock. Cette pénurie de médicaments dans les pharmacies est de plus en plus courante. Les malades n'hésitent pas à parler d'une véritable rupture de stock qui toucherait tous les niveaux du circuit de distribution du secteur pharmaceutique.

Cette défaillance a été mise en exergue par le ministre de la Santé. La responsabilité des spéculateurs est également mise en cause par Boudiaf qui promet de sévir contre ces derniers. Il a même menacé de leur retirer l'agrément. «Beaucoup d'efforts ont été fournis par l'Etat, mais on continue à avoir des flottements et des perturbations, ça n'a pas d'explication, d'autant que notre pays importe une quantité de médicaments supérieure à la demande», a-t-il dit.

La solution pour Boudiaf est «l'unification de toute la gestion de nos pharmacies et le médicament de manière générale». Pour cela, le ministre de la Santé a annoncé la tenue d'une rencontre à la fin du mois avec tous les pharmaciens des établissements hospitaliers «pour unifier une bonne fois pour toute la gestion de nos pharmacies et le médicament de manière générale». Mais en attendant, des enquêtes sont en cours pour déterminer la destination du surplus des médicaments importés. «Ces enquêtes diligentes par mon département feront toute la lumière sur la destination du surplus de ces médicaments importés», a-t-il souligné.

## 469 greffes réalisées en 2015

Quelque 469 greffes de la cornée ont été réalisées depuis le début de l'année en Algérie, a révélé, hier, Abdelmalek Boudiaf.

«Pas moins de 469 patients ont été greffés (greffe de la cornée) depuis le début de l'année. Et d'ici la fin de l'année on pourrait dépasser les 700 greffes», a-t-il déclaré lors d'un point de presse, à l'occasion d'une journée d'évaluation du programme



Ph.E. Soraya/J. A.

de relance de la greffe. Il a ajouté que les spécialistes de la santé tablaient sur un chiffre de 700 à 1 000 greffes de la cornée annuellement, assurant que même s'il y avait des insuffi-

sances, les résultats sont «encourageants». Boudiaf a appelé, dans ce cadre, à la mise en place de la banque du tissu (de la cornée) pour un suivi «rigoureux» et «efficace» des

patients à l'échelle nationale. «Il faut mettre en place la banque du tissu (de la cornée) pour assurer une bonne organisation, en passant à l'action à partir de la semaine prochaine, il ne faut

plus attendre, en vue de soulager les patients», a-t-il dit. **L. A. R.**

Misère de nationaux et de migrants

## Regain de mendicité dans les rues



La mendicité s'affiche de jour comme de nuit sur les voies publiques. Une situation qui s'est accentuée et les mendiants sont de différentes nationalités. Un fait qui demeure toujours inexpliqué avec l'escroquerie de certains pour faire de cette activité un moyen de gain facile.

Faire la manche est chose coutumière dans nos rues. À Alger comme ailleurs les demandeurs d'aumône recourent à tous les moyens pour remplir leurs poches de quelques billets à la fin de la journée. Des enfants ainsi que des bébés connaissent le goût de la misère depuis leur jeune âge. Un nombre en constante augmentation et les coins de rues sont devenus leurs lieux d'hébergement.

Aujourd'hui, ce ne sont pas uniquement des Algériens qui affluent sur les voies publiques dans le but de gagner leur vie, mais d'autres de différentes nationalités sont également là pour accroître le nombre des mendiants. Des subsahariens, à

l'exemple de Nigériens, mais aussi des Syriens qui ont fait de la manche l'unique alternative pour «survivre». Assis sur les trottoirs, ou arrêtant les automobilistes pour leur demander de l'aide, ces derniers sont souvent reconnus par des feuilles en carton sur lesquelles ils écrivent : «Nous sommes une famille syrienne dans le besoin, aidez-nous».

Parmi ces personnes désespérées il y a celles qui cherchent le gain facile, utilisant ainsi les mêmes méthodes. Une arnaque qui leur permet d'endosser des sommes importantes. Selon des personnes qui les ont côtoyés, ces derniers gagnent leur vie mieux que les cadres d'une société. Il faut savoir que pour certains se faire passer pour une personne nécessiteuse est la tâche la moins pénible, tant qu'ils sont délabrés et font quelques vœux pour les passants afin d'attirer leur compassion.

Dans certains cas, la demande de charité se transforme vite en une agression

verbale. C'est ce que nous a raconté Anis : «A la sortie d'un centre commercial, une mendiant syrienne m'a carrément insulté parce que je ne lui ai rien donné». «Ils choisissent parfois des quartiers chics, le but est de gagner plus que dans d'autres lieux plus modestes, ils sont malicieux», a-t-il rajouté.

La rue n'est pas le seul moyen pour gagner de l'argent pour ces personnes car dans certains cas le porte à porte est de plus en plus en vogue. «Pas mal de fois, on a tapé à la porte pour demander l'aumône, ou de vieux vêtements. Moi j'évite de donner à ces personnes pour ne pas encourager cette activité qui prend de l'ampleur», nous a raconté Amina, une habitante de la commune de Cheraga.

## Les Subsahariens de plus en plus nombreux

Les nigériens «fuyant» les conflits dans leur pays, viennent en algérie et font l'aumône en utilisant leurs enfants, souvent en bas âge. Les petits marchant pieds nus dans les rues, harcèlent les automobilistes plusieurs heures dans la journée pour qu'on leur donne quelques pièces. Une situation qui a déjà interpellé les autorités publiques mais qui continue d'exister. Ces expatriés ont déjà été programmés pour être rapatriés dans leurs pays d'origine. Aujourd'hui, à l'inverse de ce qui était escompté, ils sont plus nombreux qu'avant. Faire la manche ne pose aucun problème pour une grande partie de ces mendiants, qui sous prétexte de pauvreté, recourent à ces méthodes. D'autres personnes à l'âge avancé vendent des mouchoirs en papier au lieu de demander l'aumône à longueur de journée.

Mohamed Mabkhout

Problème du foncier industriel

# Les walis sommés de récupérer les assiettes non exploitées

■ Certaines wilayas ont déjà entamé l'opération de récupération des assiettes foncières non exploitées, en application des décisions du gouvernement pour en finir avec le problème du foncier industriel qui pénalise l'investissement.

Par Nacera Chennafi

Le problème du foncier industriel a toujours été posé par les investisseurs nationaux et étrangers. Lors de la dernière tripartite tenue à Biskra, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé que cette question sera réglée dans les six mois à venir, déclaration qu'il a réaffirmée lors de sa visite lundi dernier à Blida.

Dans ce cadre, l'opération de récupération des assiettes foncières non exploitées est classée parmi la mission importante des walis, en application des décisions prises dans le cadre de la réunion gouvernement-walis et de la dernière tripartite tenue à Biskra dédiée à la relance de la production nationale. Les pouvoirs publics misent sur la création de plusieurs zones industrielles.

Dans ce contexte, certaines wilayas ont déjà entamé l'opération de récupération des assiettes foncières non exploitées. A titre d'exemple, neuf assiettes foncières industrielles destinées à l'investissement ont été récupérées pour «non concrétisation de projets» selon les services de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Lors d'une réunion présidée par le responsable de l'Exécutif, Hamou Ahmed Touhami, en présence des directeurs concernés, il a été indiqué que ces terrains, octroyés entre les années 2011 et 2013 dans le cadre de l'investissement, n'ont pas été exploités tel que prévu dans les dossiers présentés par les opéra-



P.V.D. R.

teurs concernés.

Par ailleurs, quatre mises en demeure ont été transmises aux bénéficiaires de ces assiettes, durant la période s'étalant entre 2013 et 2015, et aucune suite n'a été donnée par les intéressés.

Selon la même source, neuf projets ont été annulés par le wali.

Durant le mois dernier, les dossiers de 27 investisseurs seront transmis la semaine prochaine à la justice pour récupérer le foncier dont ils ont bénéficié sans réaliser des projets dans la zone d'activités de Kedadra, à Fornaka (Mostaganem).

Le wali, Abdelwahid Temmar, a indiqué que l'agence foncière a lancé des procédures judiciaires de transfert dans ce sens pour la récupération de 45 terrains d'assiette non exploités depuis 20 ans. Lors d'une visite d'inspection dans la zone d'activités de

Fornaka, le wali a signalé que 39 projets d'investissement disposant d'assiettes foncières n'ont pas été lancés.

Il a ajouté que l'opération d'aménagement et d'assainissement du foncier industriel au niveau de la commune de Hassiane a permis de délimiter deux nouveaux sites, assurant un total de 144 terrains qui seront attribués prochainement aux investisseurs.

L'agence foncière a transféré dernièrement à la justice plus de 100 dossiers d'investisseurs ayant obtenu des assiettes foncières dans la wilaya sans pour autant concrétiser leurs projets depuis 1995.

Le 29 octobre dernier, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Bouira, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a indiqué qu'il était temps de récupérer tout le foncier octroyé par

l'Etat dans le cadre de la concession, dont les projets prévus ne sont toujours pas lancés, en vue de l'attribuer aux «vrais investisseurs».

«Au niveau national, 50% du foncier octroyé aux investisseurs n'est pas encore exploité», a fait savoir le ministre, tout en appelant les responsables concernés à entamer des démarches avec la justice en vue de récupérer des assiettes foncières octroyées auparavant aux «faux investisseurs». «Il faut gagner cette bataille du foncier», a souligné le ministre.

Lors de sa dernière visite dans la wilaya de Blida, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté les autorités locales à en finir avec le problème de manque de foncier industriel «dans un délai ne dépassant pas les six mois».

N. C.

Parti du renouveau algérien

## Le PRA annonce son adhésion à l'initiative du FLN

Le Parti du renouveau algérien (PRA) a annoncé, hier, son adhésion à l'initiative du parti du Front de Libération nationale (FLN) portant sur la création d'un front national de soutien au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans une déclaration à la presse, le président du parti, Belmahi Lakhdar, a expliqué l'adhésion de sa formation politique à l'initiative du FLN par le caractère «réaliste de l'initiative en termes de recherche d'une entente nationale», soulignant que son parti «soutiendra toujours la légitimité et les institutions de l'Etat».

Par ailleurs, M. Belmahi a évoqué la lettre adressée par 19 personnalités au président de la République au sujet de la révision de la Constitution à l'occasion de la célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Il s'est, dans ce sens, interrogé sur le contexte choisi pour la rédaction de cette lettre, ajoutant que «seul le temps est en mesure de dévoiler les intentions réelles des signataires». M. Belmahi s'est également dit «convaincu que le Président Bouteflika honorera toutes ses promesses», appelant à faire passer le projet

(révision de la Constitution) par voie référendaire afin de lui «conférer davantage de crédibilité». Au plan économique, le président du parti a présenté des propositions permettant à l'Algérie de «dépasser la crise économique induite par le recul des prix du pétrole». Le président du PRA a, dans ce contexte, appelé à «l'élaboration d'une stratégie claire et multidimensionnelle», à la «lutte contre la corruption» et à la «suppression des obstacles bureaucratiques qui entravent l'investissement».

Slim Y./APS

## L'Union des commerçants annonce également son adhésion

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a annoncé, hier à Alger, son adhésion à l'initiative du Front de libération nationale (FLN) visant à former un front national pour soutenir le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'annonce a été faite lors d'une rencontre du secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah, avec le représentant du secrétaire

général du FLN et membre du bureau politique, Djamel Ould Abbès.

A cette occasion, M. Ould Abbès a annoncé que «11 partis politiques et plus de 1 000 associations de différentes wilayas ont adhéré, à ce jour, à l'initiative du FLN» sans donner de détails sur les noms des partis et des associations qui y ont adhéré.

Avec l'adhésion d'un nombre «important d'adhérents» à cette initiative, une rencontre

nationale sera organisée, a déclaré M. Ould Abbès, soulignant l'importance d'élargir le champ d'action à la société civile.

Le SG du FLN avait appelé, début octobre, «tous les partis politiques, y compris ceux de l'opposition, à adhérer à l'initiative de création d'un front national pour soutenir le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

## L'offensive diplomatique russe

suite de la page Une

On imagine d'ici les différends susceptibles de surgir à ce propos, entre les Russes et les Iraniens d'un côté, la coalition menée par les Américains de l'autre, même si tous les membres de cette coalition ne seront pas représentés à Vienne. Mais, avant qu'on n'en arrive à discuter de ce point, il faudrait s'accorder sur ce qui a constitué jusque-là le principal sujet de discorde : la place et le rôle du président syrien, Bachar Al Assad, dans la période de transition. Dans les fuites organisées par les Russes, il semble qu'il ne soit explicitement question de lui que pour préciser qu'il ne lui appartient pas de présider la commission chargée de donner à la Syrie une nouvelle constitution. Ce qui veut dire que pour tout le reste il continuera d'exercer ses fonctions jusqu'au terme de la transition, au bout donc de 18 mois. Les Russes doivent bien se douter que ce délai sera dénoncé comme bien trop long par les Américains et leurs alliés. On peut penser qu'ils l'ont étiré à dessein, pour être en meilleur position ensuite pour faire les concessions qui s'imposent, en acceptant entre autres qu'il soit significativement raccourci, l'essentiel pour eux étant que Bachar Al Assad reste en poste, et puisse éventuellement participer à l'élection présidentielle à la fin de la période de transition. Que peut-on dire de cette proposition sinon qu'elle ne déroge en rien aux positions bien connues de la Russie en la matière ? On pouvait déjà se douter que c'est un organisme indépendant de toutes les parties prenantes, bien que toutes y soient représentées, qui serait chargé de l'élaboration de la nouvelle constitution, qui de la sorte serait consensuelle ou ne serait pas. Il n'y a pas de raison particulière de penser que les Américains, et encore moins les Saoudiens, soient enchantés à l'idée que Bachar Al Assad reste à son poste pendant la période de transition. Parce qu'alors rien ne l'empêcherait de se porter candidat à la présidence et de l'emporter qui plus est, même sans la moindre trace de fraude. En fait, il gagnera les élections dès l'instant où un cessez-le-feu sera décrété, et respecté surtout. Mais en faisant de l'arrêt des hostilités le véritable préalable de la négociation, les Russes ont introduit un élément peut-être déterminant dans l'équation syrienne.

M. H.

Bouchons et calvaire routier

# Epuisement assuré derrière le volant

■ Des bouchons permanents qui se forment quotidiennement deviennent un calvaire pour les milliers d'automobilistes empruntant les routes des grandes cités, notamment aux heures de pointe.

Par Thinhinene Khouchi

Ce ne sont plus les embouteillages d'avant, aujourd'hui il y a de la circulation même en dehors des heures de pointe. L'anarchie gagne de plus en plus nos routes et laisse les automobilistes se débrouiller comme ils peuvent. Dans certaines rues en l'absence de panneaux de signalisation routière, tels un «stop» ou un «cédez le passage», la priorité revient souvent aux plus... débrouillards. Les usagers des grandes routes

## À l'est du pays Destruction de casemates contenant 22 mines

**DES CASEMATES** aménagées contenant vingt-deux mines de confection artisanales et d'autres objets ont été découvertes et détruites, mardi, dans de multiples opérations menées par des détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Constantine, Batna et Jijel, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant respectivement des secteurs opérationnels de Constantine, de Batna et de Jijel (5e Région militaire) ont découvert et détruit, le 10 novembre 2015, dans de multiples opérations, des casemates aménagées contenant vingt-deux mines de confection artisanale et d'autres objets», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tiaret (2<sup>e</sup> Région militaire) «ont arrêté un criminel en sa possession 45 kilogrammes de poudre noire, 38 cartouches et d'autres objets», ajoute le communiqué.

Aussi, les éléments des gardes-frontières de Tlemcen «ont saisi deux véhicules touristiques et une quantité de 3950 litres de carburant destinée à la contrebande».

A Ain Témouchent, les éléments des gardes-côtes «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 15 personnes».

D'autre part et au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar «a appréhendé six contrebandiers et a saisi deux véhicules tout-terrain, 920 litres de carburants et des téléphones portables», ajoute le communiqué.

R. T./APS

sont alors soumis, durant la journée, à de longues files d'attente. Sachant qu'en Algérie, le litre d'essence ou de gas-oil est vendu en moyenne quatre fois moins cher qu'au Maroc et même deux fois moins cher qu'au Qatar, qui dispose pourtant de près de 2 siècles de réserves d'hydrocarbures, elle connaît depuis un moment une vraie crise routière. Un père de famille qui a l'habitude d'emprunter le chemin reliant Staouéli à Tafourah dit ne plus supporter ce calvaire. «C'est lamentable, je mets plus de deux heures pour rejoindre mon bureau à Tafourah, un trajet qui ne doit même pas prendre 20 minutes». Il ajoute que durant les heures de pointe c'est plus grave car il faut compter plus de trois heures et si par malheur un accident s'invente à cette tragédie routière il faut compter entre trois et trois heures et demi pour rentrer chez soi. Certains citoyens échangent des résidences de luxe contre des simples appartements dans des places qui ont un accès plus au moins facile, et ce, pour éviter les longues heures de circulation. Ces bouchons sont la plupart du temps causés par les automobilistes qui se permettent de stationner où ils veulent et comme ils veulent. Les accidents, la structure de nos routes et l'état où elles se trouvent sont à l'origine de ce phénomène connu dans le monde entier. «Ce n'est plus possible, cela devient de plus en plus grave. Pour un trajet de 10 minutes il faut comp-



ter plus d'une heure. J'habite à Chevalley et je travaille à El Biar, normalement 15 minutes me suffisent pour rejoindre mon travail.

### Accidents de la circulation

## 49 morts et plus de 500 blessés en une semaine

QUARANTE-NEUF personnes ont trouvé la mort tandis que 518 autres ont été blessées dans 307 accidents de la circulation survenus entre le 3 et 9 novembre, a indiqué hier un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Alger et Blida viennent en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents avec 17 cas chacune suivies de Boumerdès (15) et Djelfa (13 accidents), précise le communiqué. Les principales causes à l'origine de ces accidents sont liées aux automobilistes, aux piétons et l'état des véhicules et des routes.

R. N.

Je fais chaque jour plus d'une heure pour y parvenir», nous confie un jeune architecte qui subit chaque jour la fameuse circulation avant d'ajouter : «Le stationnement illégal est en grande partie la cause de ces bouchons interminables. La structure des ruelles et des rues jouent un rôle essentiel dans ce calvaire qu'on doit malheureusement subir à chaque fois qu'on quitte nos maisons».

T. K.

### Energie

## L'Algérie et la Grande-Bretagne évoquent la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Salah Khebra, a reçu, hier au siège de son département ministériel, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Andrew Noble, avec lequel il a abordé la coopération énergétique entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

«Les deux parties ont relevé l'excellence des relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne dans le domaine de l'énergie,

notamment dans les hydrocarbures et le rôle important de l'Algérie en tant que partenaire fiable en matière d'approvisionnement de la Grande-Bretagne», note la même source.

Les deux parties ont également exprimé leur volonté d'élargir cette coopération à d'autres domaines d'intérêt commun telles que l'électricité, les énergies renouvelables et la formation.

Les entreprises britanniques ont été invi-

tées, à cet effet, à participer au programme ambitieux lancé par le secteur pour le développement des énergies renouvelables.

Dans le domaine de la formation, MM. Khebra et Noble ont exprimé leur intérêt pour renforcer la coopération entre les universités britanniques telles que l'Imperial University et Robert Gordon University, et les instituts de formation du secteur en Algérie.

Mahi T.

### Elections sénatoriales de fin décembre à Béjaïa

## Le MPA mise sur Yacine Ramdani, maire de Oued-Ghir

La course aux élections sénatoriales du 29 décembre prochain continue de susciter des passions chez ceux qui veulent arracher un fauteuil confortable à la chambre haute du Parlement. Après Mouloud Debboub du RCD, Mohamed Bettache du FFS et Abdelhamid Merouani du FLN, avant-hier soir c'était au tour de Yacine Ramdani, actuel maire de la commune de Oued-Ghir, issu du Mouvement populaire algérien (MPA), parti d'Amara Benyounés, d'être désigné candidat du parti à cette élection. Il a été choisi par le parti pour disputer le seul fauteuil des élections sénatoriales pré-

vue pour fin décembre prochain, à l'issue d'une rencontre organisée par la fédération du parti à Béjaïa dans un hôtel de la commune de Tichy. La rencontre a réuni des militants, sympathisants et élus du parti, sachant que le MPA a obtenu 27 sièges aux municipales de novembre 2012. Des invités, dont des élus des autres formations politiques, ont pris part à ce rendez-vous. Le candidat du MPA au Conseil de la nation n'a pas caché son optimisme pour remporter le siège accordé à la wilaya. Il se considère comme «le candidat du consensus». Il se targue même d'avoir des dizaines de

soutiens parmi les élus des autres formations politiques. Selon lui, près de 250 élus lui sont acquis. «Il est vrai que les autres formations politiques ont plus de sièges et que notre parti n'a pas assez de sièges aux Assemblées élues, mais j'ai beaucoup de soutien et je me considère élu», nous a-t-il dit il y a quelques jours. «Beaucoup de personnes m'ont encouragé à mener cette bataille», ajoute-t-il. Cette assurance il la tient, semble-t-il, des indépendants qui possèdent 144 élus et de l'association des maires de la wilaya, dont il est l'un des membres fondateurs. Le candi-

dat-maire se montre très confiant en raison aussi des dissensions qui minent les autres formations politiques comme le FFS qui possède une supériorité numérique même si une quarantaine d'élus lui ont faussé compagnie il y a deux ans. A noter aussi que d'autres candidats notamment, Mohamed Bettache du FFS et Abdelhamid Merouani du FLN se montrent aussi confiants. Une chose est sûre, l'élection n'est pas encore jouée. Tout est possible. Il faut attendre au moins deux semaines pour pouvoir avancer un pronostic valable.

Hocine Cherfa

Pour ses projets et en raison de la dépréciation de la valeur du dinar

## Algérie Télécom pourrait recourir aux prêts bancaires

■ Algérie Télécom (AT) pourrait recourir à des prêts bancaires pour réaliser les projets inscrits dans son plan d'action en raison de la dépréciation de la valeur du dinar, a indiqué, hier à Alger, le P-DG de cette entreprise publique, Azouaou Mehmel.

Par Aymane Ch.

« **L**a dépréciation de la valeur du dinar risque d'impacter notre plan d'action (...) et si nous n'arrivons pas avec la quarantaine de milliards de dinars réservés à l'investissement à financer les projets prévus en raison de la fluctuation du dinar, nous allons recourir à un prêt extérieur », a souligné M. Mehmel sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Il a expliqué que « si la fluctuation est de 30% sur le taux de change, c'est 30% des projets qui ne seront pas réalisés et AT sera obligée d'augmenter le chiffre d'investissement, mais et si ça dépasse les capacités de l'entreprise, elle va recourir à des financements extérieurs », sans donner de détails sur la nature ou le volume de ces prêts. Le P-DG a également relevé que pour les prêts bancaires, l'entreprise devrait « s'assurer une rentabilité », soulignant qu'actuellement elle couvrirait des localités ou la rentabilité « n'y est pas ». « Nous sommes astreints par une rentabilité, et nous n'avons pas droit à une sub-



Azouaou Mehmel, P-DG d'Algérie Télécom

vention, ni à vendre à perte », a-t-il encore dit, soulignant que son entreprise « essaye de répondre à un besoin » et qu'elle avait aussi

un caractère de service public. Outre la demande du simple citoyen, AT « combine ses réalisations par rapport à d'autres pro-

jets d'institutions, tels que les ministères et s'attelle à mieux les rentabiliser », a expliqué M. Mehmel. Interrogé par ailleurs

sur le dernier incident produit sur le câble sous-marin Alger-Marseille, le P-DG a précisé que l'enquête était toujours en cours, ajoutant que le câble « a dû être accidentellement accroché par une ancre d'un navire, et a été sectionné » même si les zones de passage des câbles sous-marins sont « interdites au mouillage des navires ». Le responsable a rappelé que le coût de la coupure du câble, qui a duré 6 jours, a été estimé à 100 millions de DA/jour. Pour augmenter les capacités de l'Algérie en matière de bande passante, le premier responsable d'AT a fait état d'un projet d'un troisième câble qui reliera Oran à Valence (Espagne), avec une bretelle sur Alger qui sera financée par les fonds propres de l'entreprise afin de pallier le câble déjà existant et dont la capacité « est très limitée ». La branche principale du câble (Oran-Valence) coûtera entre 24 et 26 millions d'euros et la bretelle à partir d'Alger entre 13 et 15 millions d'euros au maximum. Par ailleurs, le responsable a plaidé pour une facilitation des procédures administratives pour les opérateurs des télécommunications qui, a-t-il expliqué, ne sont pas des acteurs économiques ordinaires et ne devraient, de ce fait, pas être régis avec les mêmes dispositions que les autres entreprises économiques, notamment pour les liaisons internationales. Les délais de réponses et de décisions, notamment pour les liaisons internationales, « nous obligent à réfléchir à des dispositifs permettant de mieux gérer les situations urgentes », a-t-il expliqué. Il a fait savoir qu'un nouveau centre d'appel sera mis en place dans chaque wilaya pour les services après-vente, afin de répondre aux doléances des clients d'AT. Algérie Télécom compte actuellement plus de 3,2 millions d'abonnés au téléphone et plus de 2 millions abonnés à l'ADSL.

## Location des mises en défens steppiques

### Plus de 400 millions DA/an de recettes

**L**a location des zones steppiques mises en défens a généré des rentrées de plus de 400 millions DA/ an, à travers 12 wilayas steppiques des 23 couvertes par le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS, basé à Djelfa), a-t-on appris hier à El-Bayadh des responsables de cet organisme. Les zones steppiques mises en défens constituent une ressource financière importante pour les collectivités locales et le trésor public et permettent également d'assurer des unités fourragères pour les éleveurs à travers les différentes wilayas steppiques, ce qui pousse à trouver des mécanismes à même de préserver ces aires protégées et les développer, a révélé à l'APS le responsable du HCDS, Mustapha Amedjkouh. Le même res-

ponsable a mis en avant l'importance de revoir les décisions prises pour la préservation des zones steppiques à travers leur renforcement par des articles de loi dissuasifs, afin de combattre les phénomènes des labours et pâturages anarchiques comme mesures pratiques afin de protéger ces aires et d'organiser leur exploitation. Les efforts consentis par le HCDS ont permis de réaliser 2,8 millions d'hectares de zones mises en défens, en sus de plus de 400 000 ha d'aires de plantation, des surfaces en cours d'extension à travers plusieurs opérations de développement inscrites en faveur de 23 wilayas steppiques et supervisées par le HCDS, selon la même source. Un projet est actuellement à l'étude et concerne la location d'ins-

tallations hydrauliques (puits et retenues d'eaux) réalisées par le HCDS au profit des éleveurs au niveau des wilayas steppiques, à travers un cahier des charges avec les communes concernées, devra être d'un apport essentiel pour les collectivités locales et les éleveurs, a ajouté M. Amedjkouh. Le même responsable du HCDS a profité de sa visite dans la région steppique d'Oued El-Khil, dans la commune d'Ain Laârek (El-Bayadh), pour discuter avec les responsables de la wilaya et des éleveurs, en insistant sur la nécessité de préserver ces espaces qui revêtent une importance économique et écologique pour la commune, notamment dans la lutte contre la désertification.

Ali O.

A. Ch./APS

## Prix

### Le pétrole termine en légère hausse

**L**es prix du pétrole ont terminé en légère hausse mardi à New York après près d'une semaine de déclin continu, dans un marché peinant à tirer des conclusions de rapports mensuels contrastés de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du département américain de l'énergie (DoE). Après avoir perdu plus de quatre dollars lors des quatre précédentes séances, le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en décembre a gagné 34 cents à 44,21 dollars sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex). « On a commencé en baisse puis on est allé dans les deux sens aujourd'hui », a résumé Phil Flynn, de Price Futures Group. L'instabilité des cours a été encouragée par des interventions de trois grands organismes du monde du pétrole, l'AIE, l'Energy Information Agency (EIA) – une antenne du DoE –, qui ont chacune publié leur rapport mensuel sur l'état du marché, et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Pour M. Flynn, le marché a sur-

tout retenu que « l'AIE a abaissé sa prévision de production pour les Etats-Unis », ce qui est de nature à soutenir les cours. La publication de l'agence américaine, qui table désormais sur une production de 8,8 millions de barils par jour (bj) en 2016 aux Etats-Unis, s'est, de fait, avérée plus encourageante pour les investisseurs que le rapport équivalent de l'AIE, une agence basée à Paris et liée à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Certes, l'AIE prévoit que

le marché pétrolier se rééquilibrera autour de 80 dollars les barils en 2020 grâce à une offre moins élevée. « Toutefois, l'envers de cet optimisme de long terme, c'est que l'AIE ne s'attend pas à un rééquilibrage rapide du marché, comme le retour du pétrole iranien va ralentir le rééquilibrage en 2016 à la suite de l'accord sur le nucléaire conclu en juillet entre Téhéran et les grandes puissances », a prévenu Tim Evans, de Cit. Le niveau excessif de l'offre de pétrole sur le marché, que ce soit aux Etats-Unis, dans

l'Opep, dont est membre l'Iran, ou en Russie, a largement contribué à faire chuter les prix depuis l'été 2014. L'Opep, qui publiera son propre rapport mensuel aujourd'hui, a également animé le marché par les spéculations de plus en plus présentes sur l'attitude qu'elle adoptera lors de sa prochaine réunion, en décembre. Le cartel « laisse entendre qu'il est au moins prêt à maintenir son plafond de production à 30 millions de bj », ce qui a tiré les cours vers le haut mardi, a estimé M. Flynn. R. E.

## Djelfa

# Une production de 18 000 hectolitres d'huile d'olive attendue

■ Une production de plus de 18 000 hectolitres d'huile d'olive est attendue dans la wilaya de Djelfa, au titre de la présente campagne oléicole, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles

Par Hatem D./APS

La campagne oléicole 2015, lancée dernièrement, prendra fin en décembre prochain et les services de la DSA tablent sur une production de 159 860 qx d'olives (entre olive de table et olive de trituration), sur une surface oléicole de 11 092 ha, concentrée essentiellement dans les régions d'El Birine, Hed Shari, Ain Ouessara, Hassi Bahbah, Hassi Fdoul, Ain Ibel et Charef.

La filière oléicole a enregistré un développement ascendant à Djelfa, grâce notamment à l'extension de la superficie oléicole, outre la disponibilité de huileries locales, dont le produit (huile d'olive) est réputé pour sa qualité et son peu d'acidité, estiment les spécialistes du domaine.

Les oléiculteurs de la wilaya ont pu acquérir, avec le temps, un grand savoir dans le domaine, qui leur a permis de faire de cette région steppique, un modèle de réussite dans cette culture fort encourageante pour



Ph. > D. K.

le secteur agricole, qui pourra ainsi contribuer à la promotion du produit local, tout en garantissant une autosuffisance en la matière (huile d'olive) pour la wilaya.

La superficie oléicole, à Djelfa était de pas plus de 150 ha en 2000, avant d'être portée à plus de 11 000 ha actuellement, selon les données fournies par la DSA. H. D./APS

## Tiaret

## Signature d'une convention de formation des non-voyants aux métiers d'artisanat

Une convention pour la formation de non-voyants dans des métiers d'artisanat a été signée lundi à Tiaret, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artisan.

Cette convention, paraphée par le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers, Smail Ammari, et le président de l'union de wilaya des aveugles, M'hamed Bernada, porte sur la prise en charge, par la chambre de l'artisanat, de sessions de formation au profit de non-voyants.

La chambre assurera l'encadrement de ces personnes aux besoins spécifiques par des enseignants dans des métiers les inté-

ressant, dont la couture et la fabrication de broches.

La wilaya de Tiaret compte plus de 2 300 non-voyants, selon le président de l'union de wilaya. Par ailleurs, la chambre d'artisanat a signé une convention avec une enseignante en céramique d'Alger pour former 10 stagiaires.

Les services de la wilaya ont consacré une subvention de plus de 600 000 DA aux artisans activant au niveau de la chambre pour l'achat de matériels, a annoncé le wali, Abdeslam Bentouati, qui a présidé les festivités de célébration de la Journée nationale de

l'artisan. Par ailleurs, le wali a annoncé qu'en vue d'encourager les artisans, des espaces dédiés à l'exposition de leurs produits seront ouverts avec l'organisation d'un concours du meilleur produit artisanal, en plus du salon du cheval qui constitue une occasion pour la commercialisation de produits du terroir.

La célébration de la Journée nationale de l'artisan a été marquée à Tiaret par des ateliers sur la sellerie, la couture, la céramique, la tapisserie et la menuiserie artistique.

La chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Tiaret recense plus de 6 690 artisans. Ali T.

## Techniques de recherche d'emploi au profit des jeunes

## Des ateliers de formation à Oran

Des ateliers de formation en techniques de recherche d'emploi débiteront à partir de mercredi dans certaines agences locales de l'emploi de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi auprès de la direction régionale de l'Anem de la wilaya d'Oran.

A ce titre, une quarantaine d'animateurs au niveau régional ont été formés dans les techniques de recherche d'emploi, de rédaction d'un CV, d'une

lettre de motivation et d'entretien d'embauche, entre autres, a expliqué la responsable du département de la communication et de l'information de cette direction régionale.

Ces animateurs d'ateliers formeront, à leur tour, les jeunes demandeurs d'emploi sur les techniques citées qui représentent pour certains un sérieux handicap, a-t-elle déclaré.

Les ateliers seront organisés mensuellement au niveau de

toutes les agences locales de l'emploi relevant de la direction régionale de l'emploi couvrant les wilayas d'Oran, Ain Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen.

La direction générale de l'Anem a introduit ces ateliers comme une activité mensuelle pour développer les prestations de services au profit des demandeurs d'emploi afin d'améliorer leur degré d'employabilité et leur offrir une autonomie dans leur

recherche d'emploi, a-t-elle encore précisé, ajoutant que l'opération fera l'objet d'un suivi régulier et une évaluation et sera inscrite dans les plans d'action.

L'idée d'instaurer ce genre d'activités a été avancée, lors du Salon national de l'emploi (Salem 2014). La direction régionale de l'emploi d'Oran avait anticipé la démarche en commençant, en premier, à former des animateurs en ces techniques. Ghani Y.

## Appel à une plateforme d'appui à l'innovation

## 1<sup>er</sup> colloque sur les TIC à Mila

Les participants au 1<sup>er</sup> colloque sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), clôturé lundi au centre universitaire de Mila, aspirent à mettre en place une «plateforme d'appui à l'innovation» au service des chercheurs, des ingénieurs et des étudiants.

Les communicants, venus de plusieurs universités du pays, ont abordé des questions liées aux différentes applications nées des NTIC, notamment la 5<sup>e</sup> génération de téléphonie mobile (5G) qui, outre leurs utilisations «ordinaires» de communication

entre personnes et les loisirs, sont utilisées lors de la construction d'automobiles «intelligentes» et de drones.

Des communications ont été présentées durant ce colloque organisé par le Laboratoire des mathématiques avec le concours de l'Association internationale IEEE (Institute of electrical and electronics engineers), a indiqué la présidente de la rencontre, Nardjess Bouchemal.

L'universitaire de Constantine, Sahnoun Zaïdi, a estimé que ces rencontres offrent aux enseignants et aux étudiants universi-

taires des opportunités pour suivre les mutations des technologies nouvelles de communication et «la numérisation constante des activités humaines».

Le Laboratoire de mathématiques du centre universitaire de Mila a été créé en 2010. Il œuvre à développer des projets de recherche et à organiser des conférences et des séminaires dont les enseignants et les étudiants ne peuvent que tirer profit, a souligné son directeur, Nasreddine Hamri. Hani T.

## Gaz naturel à Bordj Bou-Arréridj Raccordement avant fin 2015 des communes de Tefreg et d'El Main

LES COMMUNES de Tefreg et d'El Main, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, seront raccordées au réseau de gaz naturel «avant fin 2015», a indiqué, mardi, le directeur local de la société de distribution (SDE), Torki Benaoura.

Les deux opérations qui ont nécessité un investissement public de 91,7 millions de dinars, puisé du programme quinquennal 2010-2014, porteront sur le raccordement de 930 foyers à Tefreg et 1 743 autres à El Main, a précisé ce responsable.

La commune de Tefreg sera couverte, à terme, à 95% et celle d'El Main à 75%, ce qui atténuera considérablement les difficultés rencontrées par les citoyens pour s'approvisionner en bonbonnes de butane. La mise en gaz de ces deux communes, désormais imminente, était attendue avec beaucoup d'impatience par les populations de ces deux collectivités montagneuses où l'hiver est particulièrement rude.

Mahi Y.

## Ghardaïa Un narcotrafiquant arrêté et plus de 14 quintaux de kif saisis

UN NARCOTRAFIQUANT a été arrêté à bord d'un camion chargé de plus de 14 quintaux de kif traité, mardi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa (4<sup>e</sup> Région militaire) a appréhendé, aujourd'hui 10 novembre 2015 à 11h00, un narcotrafiquant à bord d'un camion semi-remorque chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à quatorze quintaux et trente-sept kilogrammes», précise le communiqué. Par ailleurs, «au niveau de la 3<sup>e</sup> Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tindouf a saisi 50 kilogrammes de kif traité, près de la localité de Hassi Tenguert», ajoute la même source.

R. R.



## Tunisie

# Le parti au pouvoir se déchire

■ Rien ne va plus pour Nidaa Tounès. Trente et un députés du parti au pouvoir en Tunisie ont annoncé leur démission du bloc parlementaire. Proches du secrétaire général de Nidaa Tounès, Mohsen Marzouk, ils protestent contre la mainmise du fils du président, Hafedh Caïd Essebsi, sur le mouvement politique.

Par Souhila K.

Formation hétéroclite née en 2012 du rassemblement de personnalités de gauche et de centre droit ainsi que d'anciens dignitaires du régime de Zine El-Abidine Ben Ali, le parti fondé par Beji Caïd Essebsi est en proie aux dissensions depuis que son chef a accédé à la magistrature suprême. L'animosité entre les clans de Mohsen Marzouk et Hafedh Caïd Essebsi est montée d'un cran à la fin d'octobre avec des accusations de violence lors d'une réunion du bureau exécutif. La crise menace aujourd'hui de parasiter l'action du gouvernement de Habib Essid, un indépendant dont l'action est déjà contestée du fait de la déprime économique. La sécession des députés fait, en outre, du mouvement islamiste Ennahda la première force parlementaire en nombre de sièges. Il en compte toujours 67, contre 54 pour Nidaa Tounès. La majorité devrait toutefois être préservée, les démissionnaires restant députés «pour défendre le projet de Nidaa Tounès et pour soutenir le gouvernement», selon Bochra Belhadj Hmdia, élue de la 2<sup>e</sup> circonscription de Tunis.

## Les agents de fret aérien protestent suite à la résiliation de leur bail

Un rassemblement de protestation a été organisé hier au terminal de fret de l'aéroport de



Tunis-Carthage, par la Chambre syndicale nationale des agents de fret aérien relevant de l'UTICA, selon un communiqué signé par son président Mehdi Dahmani.

Les agents de fret aérien protesteront contre l'annulation de leurs contrats de bail. En effet, l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA) les a informés,

via un courrier recommandé, de la résiliation de leur bail et leur demande d'évacuer leurs bureaux, que certains louent depuis 20 ans, et ce, dans un délai de 3 mois. La chambre précise que le ministre du Transport ainsi que le P-DG de l'OACA ont ignoré, tous les deux, les correspondances de la Fédération de transport relevant de l'UTICA, les

invitant au dialogue et à trouver ensemble des solutions adéquates, précise le même document.

Selon la chambre, cette décision causera la fermeture d'une vingtaine de sociétés, qui survivent grâce à leurs activités dépendantes du terminal, outre la perte de 500 emplois.

S.K.

## Sahara occidental

## Des ONG demandent à Rabat de cesser de faire obstruction à la tenue d'un référendum

Quelques dizaines de militants de droits de l'homme se sont rassemblés aux abords de l'ambassade du Maroc à Washington pour demander à Rabat de cesser de faire obstruction à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

L'appel lancé par la Fondation américaine pour le Sahara occidental, (US Western Sahara Foundation) a été suivi par plusieurs représentants des organisations des droits de l'homme telles que l'ONG Nonviolent International, des réfugiés sahraouis ainsi qu'un ancien responsable de la Minurso.

Les participants à ce sit-in ont tenté vainement de transmettre une pétition demandant au roi du Maroc de cesser d'entraver l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, l'ambassade ayant fermé ses portes vendredi. Présente à cette protestation, M<sup>me</sup> Suzanne Scholte, présidente de la Fondation US-Western Sahara, a considéré que les souffrances endurées par le peuple sahraoui sont «le résultat direct de l'obstruction faite par le roi du Maroc à la tenue d'un référen-

dum d'autodétermination au Sahara occidental». «Nous appelons ou à la tenue du référendum ou à la renonciation du Maroc à son occupation illégale du Sahara occidental», a-t-elle clamé. «C'est parce que le 6 novembre marque également l'anniversaire de la marche verte qui a été suivie par l'invasion illégale du Sahara occidental par le Maroc (à) il est de plus en plus important de faire entendre nos voix en ce jour», a déclaré de son côté Michael Beer, un militant de Nonviolent International et un grand défenseur de l'autodétermination du peuple sahraoui. Le rassemblement de vendredi a également enregistré le soutien de Gare Smith, ancien principal secrétaire adjoint au Bureau Démocratie, droits de l'homme et Travail, relevant du département d'Etat américain qui s'est indigné du fait que le Sahara occidental reste la dernière colonie en Afrique, dont des territoires sont toujours occupés par le Maroc.

«La seule alternative est le retrait du Maroc du Sahara occidental», a revendiqué ce responsable politique américain qui a servi sous

la présidence de Bill Clinton. Katlyn Thomas, ancienne responsable à la Minurso, chargée des affaires juridiques, a affirmé qu'«il n'existerait aucune raison qui empêcherait la tenue d'un référendum au Sahara occidental», estimant que les motifs avancés par le Maroc dans ce sens sont «infondés». Les actions de soutien à la cause sahraouie se sont multipliées ces derniers jours pour dénoncer les 40 ans d'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc. Quatre organisations de défense de droits de l'homme, dont Human Rights Watch et Amnesty international ont décrié, dans un communiqué conjoint, l'arrestation arbitraire de 21 Sahraouis, présumés impliqués dans les événements du Gdeim Izik en 2010, affirmant que leurs aveux ont été arrachés sous la torture. Auparavant, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé le Front Polisario et le Maroc à ouvrir de véritables négociations dans les prochains mois, des tractations qui doivent aboutir, selon lui, à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Amel F./APS

Violation des droits de l'Homme au Maroc  
Des eurodéputés interpellent Mogherini  
DES PARLEMENTAIRES européens ont interpellé dernièrement la vice-présidente de la Commission et Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, sur les atteintes à la liberté d'expression et le non-respect des droits de l'Homme au Maroc. Dans une question écrite adressée à la chef de la diplomatie européenne, l'eurodéputé Fernando Maura Barandiar de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ALDE) a invité Mogherini, au nom du groupe, à rendre compte de ses entretiens avec les responsables marocains lors de sa visite officielle au royaume chérifien, notamment sur la question de l'absence de liberté d'expression rappelée au monde entier à l'occasion de la grève de la faim d'Ali Lmrabet, privé de document d'identité pour s'être exprimé, il y a 10 ans, sur le Sahara occidental. «Est-ce que la Haute représentante de l'UE a examiné avec les dirigeants marocains la nécessité de mettre un terme aux atteintes à la liberté d'expression et avait-elle, surtout, soulevé le cas d'Ali Lmrabet?», s'est interrogé M. Maura. Ce député a rappelé à la chef de la diplomatie européenne l'obligation de souligner, lors de ses entretiens avec les responsables marocains, le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. «Dans ses entretiens avec les autorités marocaines, la Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères a-t-elle souligné la nécessité de résoudre le conflit du Sahara occidental, conformément au droit international, qui exige du Maroc le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination?», s'est-il encore interrogé, dénonçant l'occupation marocaine du Sahara occidental, qui peut constituer «une sérieuse menace pour la paix, déjà fragile, dans la région». S'exprimant au nom de la Commission, Federica Mogherini a réaffirmé, dans sa réponse, le soutien de l'UE pour les efforts du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour trouver une solution politique «juste, durable et mutuellement acceptable» au conflit au Sahara occidental permettant l'organisation d'un référendum d'autodétermination. La chef de la diplomatie européenne a affirmé, par ailleurs, que «l'UE suit de près les cas spécifiques de violation des droits de l'Homme, particulièrement le cas d'Ali Lmrabet, par le biais de la délégation de l'UE à Rabat, qui est en contact étroit avec les organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'Homme, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et ses bureaux régionaux, et la délégation internationale des droits de l'Homme (DIDH)». R.M.



## Union européenne

# L'UE approuve l'étiquetage des produits des colonies israéliennes malgré la colère d'Israël

■ L'UE a approuvé, hier, la mise en œuvre de l'étiquetage des produits originaires des colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés, une mesure aussitôt dénoncée par Israël qui a averti qu'elle pourrait endommager ses relations avec l'Union.

Par Ali O.

La décision controversée, attendue depuis des mois mais reportée à plusieurs reprises, a été approuvée lors d'une réunion du collège des commissaires européens à Bruxelles, selon une source de la Commission. La Commission a «adopté ce matin la notice interprétative sur l'indication d'origine des marchandises en provenance des Territoires occupés par Israël depuis juin 1967», a précisé la source. Israël a aussitôt condamné l'annonce de la Commission européenne et convoqué le représentant de l'UE en Israël. Le ministère israélien des Affaires étrangères a fustigé une «mesure discriminatoire» prise pour des «raisons politiques», qui à ses yeux compliquera encore davantage le processus de paix avec les Palestiniens, au point mort depuis le printemps 2014. Dans un communiqué, son porte-parole, Emmanuel Nahshon, s'est ému de la politique de «deux poids, deux mesures» pratiquée

selon lui par les Européens alors qu'il y a plus de «200 conflits territoriaux» dans le monde et qu'Israël est actuellement confronté à une «vague de terrorisme». Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, avait même affirmé en septembre que l'initiative de l'UE rappelait «une époque où les produits des Juifs étaient étiquetés», en faisant référence à la période nazie. Les responsables israéliens ont d'ores et déjà mis en garde l'UE contre les «implications» de ses directives relatives à l'étiquetage.

«Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle équipe à la tête de l'UE (il y a un an) nous avons clairement dit en Israël que nous nous félicitons des contributions de l'UE au processus de paix. Ce qui arrive pourrait nous forcer à reconsidérer cette position», a prévenu dès mardi le chef de la mission israélienne auprès de l'UE à Bruxelles, David Walzer.

L'UE cherche à relancer le processus de paix israélo-palestinien par l'intermédiaire du Quartette pour le Proche-Orient (qui regroupe l'Union, les États-



Unis, l'ONU et la Russie). Face à la colère du gouvernement israélien, l'UE s'est efforcée de minimiser la portée de son geste.

«C'est une question technique, pas une prise de position politique», a insisté hier le vice-président de l'exécutif européen Valdis Dombrovskis lors d'un point presse, rappelant que l'UE ne soutenait «aucune forme de boycott ou de sanctions contre Israël». Débatte depuis 2012, cette décision qui s'impose aux 28 États membres vise à informer les consommateurs européens de l'origine des produits

qu'ils consomment, conformément à la législation commerciale de l'UE, selon la Commission. Elle porte désormais l'obligation à l'industrie alimentaire et à la distribution de mentionner spécifiquement sur les étiquettes que les marchandises viennent des colonies, qui pour l'UE comme pour la communauté internationale, ne font pas partie du territoire d'Israël. Or aujourd'hui les produits des implantations israéliennes en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et sur le plateau du Golan sont étiquetés comme fabriqués en Israël. Les mar-

chandises concernées, en majorité des produits agricoles (fruits, légumes, vins) et des cosmétiques, représentent «moins de 1%» du total des échanges commerciaux entre l'UE et Israël, soit 154 millions d'euros en 2014, selon des chiffres de la Commission. Mais plus que son impact sur la balance commerciale, le gouvernement de droite de Benjamin Netanyahu craint que la mesure européenne ne «soutienne et encourage» le mouvement international BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) contre l'État hébreu, qui monte en puissance.

«Ce que l'UE est en train de faire va soutenir et encourager le BDS contre Israël», a déploré le représentant israélien auprès de l'UE. Dans un communiqué, le Comité national palestinien pour le BDS s'est réjoui de la décision «qui montre que les gouvernements européens réagissent à l'opinion publique, aux campagnes de la société civile comme à l'intransigeance israélienne, et deviennent plus enclins à engager certaines actions élémentaires contre les violations par Israël du droit international».

«Cela dit, mettre en place quelques étiquettes sur un petit nombre de produits israéliens n'est pas une réponse à la mesure des crimes de guerre israéliens continus», a souligné Mahmoud Nawajja, le coordinateur général du BDS palestinien.

A. O.



## Points chauds

### Abandon

Par Fouzia Mahmoudi

Combien de fois l'administration américaine a-t-elle annoncé qu'elle allait entreprendre des mesures en vue d'assurer un nouveau dialogue entre les autorités palestiniennes et israéliennes, avec le sous-entendu que cette fois-ci, si tout le monde y mettait de la bonne foi, le résultat pourrait enfin déboucher sur un début de résolution du conflit qui mine le Proche-Orient depuis soixante-dix ans. Obama, peu après son élection, s'était d'ailleurs montré particulièrement optimiste, faisant de son discours historique au Caire en juin 2009, le point de départ de ses ambitions vis-à-vis du conflit israélo-palestinien. Il avait même réussi à convaincre une partie du monde qu'il serait capable, avec un changement de stratégie par rapport à l'administration Bush, d'enfin trouver une solution satisfaisante pour tous. Il était d'ailleurs le premier dirigeant américain à affirmer haut et fort que les Palestiniens avaient droit à un pays et que désormais la priorité absolue était donnée à la solution aux «deux peuples, deux États». Mais aujourd'hui, à moins de deux ans de la fin de son second mandat, Barack Obama semble avoir définitivement abandonné l'idée d'une résolution du conflit, du moins durant sa présidence. En effet, pour la première fois, ses proches conseillers admettent que le conflit israélo-palestinien ne trouvera pas d'issue favorable sous sa présidence. Plus inquiétant encore, ces derniers se montrent extrêmement pessimistes quant à une reprise des négociations israélo-palestiniennes avant janvier 2017, date à laquelle l'actuel occupant de la Maison-Blanche quittera définitivement ses fonctions. L'administration américaine est «confrontée à la réalité» qu'une solution au conflit israélo-palestinien «n'est pas sur la table pour le reste de la présidence», confie au Washington Post Rob Malley, coordinateur pour le Proche-Orient du Conseil pour la sécurité nationale. Cela nous a «conduit à réévaluer non seulement ce que nous pouvons faire, mais ce que les [autres] parties peuvent faire», a ajouté ce proche conseiller du président. «En dépit de ses promesses de campagne, Barack Obama a compris que le conflit israélo-palestinien était un sommet trop difficile à atteindre», explique Célia Belin, chercheur associé au Centre Thucydide de l'université Paris-II. «Il a compris qu'il ne pouvait pas se battre sur tous les fronts, d'autant qu'en termes de legs historique, le président américain a suffisamment réussi en décrochant l'accord sur le nucléaire iranien, l'ouverture à Cuba, et peut-être même un accord à venir sur le changement climatique». Reste à savoir si le prochain président américain choisira lui (elle) aussi la voie du pessimisme ou si en tant que nouveau leader l'optimisme et l'arrogance de se croire capable de résoudre soixante-dix ans de conflit prendront le pas sur la réalité d'une situation dont la complexité a découragé tant d'hommes et de femmes politiques.

F. M.

## Afghanistan

### Manifestation à Kaboul après la décapitation de sept Hazaras

Plusieurs milliers d'Afghans battaient le pavé à Kaboul hier pour dénoncer les violences dont sont victimes les Hazaras, une minorité chiite qui s'estime persécutée par les rebelles talibans et laissée pour compte par le pouvoir.

«Mort aux talibans !», criaient les manifestants, brandissant les cercueils de sept Hazaras et réclamant justice pour leur récente décapitation, qui pourrait être qualifiée de crime de guerre selon les Nations unies.

Régulièrement persécutés par ces sunnites fondamentalistes à l'époque où ils avaient la haute main à Kaboul (1996-2001), les Hazaras, reconnaissables à leurs traits asiatiques, forment 10% de la population afghane. Ils s'estiment de plus en plus vulnérables face aux rebelles talibans qui ont étendu leur insurrection de leurs bastions du sud et de l'est vers le nord du pays autrefois relativement stable. Ils en veulent pour preuve l'enlèvement de 31 Hazaras en février dans le sud, dont 24 ont été libérés, mais surtout la mort par décapitation de sept autres coreligionnaires,

quatre hommes, deux femmes et un enfant. Leurs corps ont été retrouvés à Zaboul, une province du sud-est de l'Afghanistan où deux factions talibanes rivales se livrent une bataille sanglante depuis samedi. C'est ce dernier incident qui a poussé les manifestants à défiler dans Kaboul hier. Sous la pluie, des milliers de personnes ont porté les sept cercueils jusqu'aux portes de l'Arg, le palais présidentiel, ceint de hauts murs de béton.

«Ghani démission !», lançaient les manifestants, qui s'estiment insuffisamment protégés par le président Ashraf Ghani, issu de l'ethnie pachtoune, la plus nombreuse en Afghanistan, et son chef de l'exécutif Abdullah Abdullah, dont le père est pachtoune et la mère tadjike.

«Vengeance !», «Respectez-vous !», «Aujourd'hui, ils nous tuent, demain ce sera votre tour», disaient les pancartes, une référence explicite aux rebelles talibans et aux militants se réclamant de l'organisation de l'État islamique, accusés d'avoir décapité les sept hazaras dans le sud-est de l'Afghanistan.

«Nous voulons que justice soit faite. Nous allons vers le palais présidentiel pour demander des comptes à nos dirigeants qui brillent par leur incompétence», a déclaré à l'AFP Mohammed Hadi, un manifestant hazara de 42 ans. «Ashraf Ghani, nous exigeons des réponses !»: lançait une oratrice au micro devant le palais présidentiel.

«Nous voulons savoir pourquoi le gouvernement se montre indifférent. Nous demandons la démission des dirigeants parce qu'ils sont inefficaces et corrompus», s'est exclamé Mohammed Jawad Sultani, un professeur d'université interrogé par l'AFP.

Mardi, les services de renseignement afghans ont annoncé avoir libéré huit otages hazaras dans la province de Ghazni, au centre du pays. Dans la foulée, le président Ghani a assuré que les forces de sécurité mettraient tout en œuvre pour retrouver les meurtriers des sept Hazaras décapités, des «assassins» qui cherchent selon lui à «semer la discorde et la peur» en Afghanistan, dont la population est une mosaïque ethnique et religieuse.

7<sup>es</sup> Journées théâtrales du Sud

# Une dizaine de pièces au programme

Une dizaine de représentations seront au programme des 7<sup>es</sup> Journées théâtrales du Sud, prévues du 13 au 20 novembre 2015 au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), avec la participation du Théâtre national sahraoui.

Par Adéla S.

**D**es troupes de Tamanrasset, Ghardaïa, Adrar, Laghouat, Nâama, Biskra, El Bayed et Tindouf participent à ces journées.

Le Théâtre national sahraoui présentera en collaboration avec l'Association «Noussour» pour le

théâtre de Tindouf, à la clôture de ces journées, le spectacle «*La femme énigme*».

La troupe de théâtre de Tamanrasset «Sarkhat er'Rokh» ouvrira ces journées avec le spectacle «*Promenade en enfer*», suivie la deuxième journée de «*Ardjoum Fawk El Mayet*» de l'Association «El Wafae Li El Fen Wa Attaqafa».



Ph. DR

Les troisième et quatrième jours verront se succéder Mostaganem) de la Coopérative culturelle «Nibras» d'Adrar et «*Voyage*» (1<sup>er</sup> Prix au 48<sup>e</sup> Festival national du théâtre amateur de

Açil» de Laghouat. Les associations «Bougies culturelles» de Nâama avec le spectacle «*Testament*» et «El Kalima El Tayiba» de Biskra avec la pièce «*El Yarâa*» seront à l'honneur lors des cinquième et sixième jours de la manifestation.

Il a été retenu «*Illusions emprisonnées*» de l'Association «Bouderga pour le théâtre» d'El Bayed au programme de l'avant-dernier jour.

Des ateliers de formation d'acteurs, de metteurs en scène et d'éclairagistes ainsi que des conférences sur différentes thématiques en relation avec la pratique du 4e art dans le Sud en particulier, seront organisés lors de cette édition.

A. S./APS

## Bouira

### Réception prochaine de nouvelles structures culturelles

De nouvelles structures culturelles, dont une annexe de l'Ecole nationale des beaux-arts, en cours de réalisation à Bouira, seront réceptionnées «prochainement», a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la culture.

Ces projets, dont un théâtre en plein air à Bouira qui est également en cours de réalisation au centre-ville, seront livrés «d'ici au premier trimestre 2016», a assuré à l'APS le directeur du secteur, El-Hachemi Bouhired. «Nous comptons réceptionner ces structures d'ici au premier trimestre de l'année prochaine et ce,

malgré le léger retard enregistré dans les travaux de réalisation notamment du théâtre en plein air», a-t-il dit. D'après le même responsable, ce projet (théâtre de verdure) auquel une enveloppe financière de plus de 300 millions DA a été consacrée, a connu auparavant un arrêt des travaux ayant généré des retards dus notamment à plusieurs facteurs, «dont les intempéries, un manque main-d'œuvre, de matériaux et de moyens pour la finition des travaux de ce théâtre», a-t-il précisé. Pour ce qui est de la réalisation de l'annexe de l'Ecole des beaux-arts, un mon-

tant de 90 millions de DA lui a été dégagé et les travaux de réalisation de la seconde tranche du projet ont démarré il y a plusieurs semaines, a fait savoir le premier responsable du secteur. Ce projet, qui a connu, lui aussi, un arrêt de trois mois dû à des contraintes techniques, selon M. Bouhired, devra être livré d'ici au premier trimestre 2016 «s'il n'y a pas d'autres entraves».

D'autres infrastructures seront aussi mises en service, à savoir notamment deux bibliothèques réalisées à Lakhdaria (nord-ouest) et à Takerboust (est), a-t-il

ajouté. «Nous sommes en train d'équiper ces deux bibliothèques qui ne tarderont pas à ouvrir leurs portes aux lecteurs», a affirmé M. Bouhired. Il a fait savoir par ailleurs que le projet de réalisation d'un Institut régional de musique à Bouira pour un coût de 60 millions de dinars, dont les travaux n'ont toujours pas démarré, avait été «gelé». «Ce gel a été décidé dans le cadre des dispositions de rationalisation des dépenses publiques prises récemment par les pouvoirs publics», a-t-il précisé.

R. C.

## Film retraçant une étape de la lutte en Algérie

### «Mandela's Gun» sera projeté en début 2016

Le film «*Mandela's Gun*», retraçant la vie et le parcours de Nelson Mandela, est prêt à 95% et sera projeté début 2016, a affirmé mardi à Alger le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi.

Lors d'une rencontre avec le ministre sud-africain des Arts et de la Culture, Mathi Mthethwa, qui effectue une visite de travail en Algérie, M. Mihoubi a souligné que cette œuvre cinématographique constitue «un témoignage historique important car

retraçant une étape de la lutte en Algérie» de cette icône de la résistance contre l'apartheid. «*Mandela's Gun*», qui est une production algéro-britannique, est réalisé par John Ervin (Grande-Bretagne).

M. Mihoubi s'est félicité également de cette rencontre qu'il a qualifiée de «fructueuse» et ayant porté, a-t-il dit, sur plusieurs questions dont «l'approfondissement de la coopération dans le domaine du cinéma et des arts en général, le rôle de l'Algérie

dans le renforcement de la paix dans le continent africain ainsi que la réforme du Conseil de sécurité».

De son côté, le ministre sud-africain s'est félicité des relations «d'amitié» liant l'Algérie et l'Afrique du Sud et du rôle que jouent les deux pays sur le plan «continental», soulignant «la nécessité de mettre en avant le patrimoine culturel des deux pays en faveur de projets communs» à l'instar du film sur Mandela. Il a rappelé la conven-

tion conclue entre les deux pays englobant plusieurs domaines dont la culture et le programme d'échange culturel entre les deux peuples portant sur un programme pour présenter la culture et les arts algériens en Afrique du Sud ainsi qu'un programme similaire pour présenter la culture et les arts sud-africains en Algérie.

Le ministre sud-africain a rappelé «le devoir de l'humanité vis-à-vis du peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance»,

saluant la décision des Nations unies en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a souligné l'importance de la coopération entre les deux pays sur la plan international notamment pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité.

Mthethwa, dont la visite se poursuivra jusqu'au 14 novembre, se rendra dans plusieurs infrastructures culturelles comme les musées et les sites archéologiques. Il se rendra également à Constantine. (APS)

## Cinéma

### La sélection du «Monde»

Cette semaine, un spectre hante les salles, celui de l'agent 007. Mais la sortie massive des dernières aventures de James Bond, par ailleurs décevantes, ne doit pas détourner de plaisirs moins largement partagés, mais sans doute plus durables : un nouvel exemple de la vitalité corrosive du cinéma roumain, *L'Étage du dessous*, la reprise d'un grand film aujourd'hui quinquagénaire, *Le Bonheur*, d'Agnès Varda ou, au Festival d'Amiens, un retour dans les années 1980 avec le cinéma de John Landis.

**La contagion du mal est dans l'escalier :** «*L'Étage du dessous*», de Radu Muntean :

Présenté dans la section Un certain regard, lors du dernier Festival de Cannes, cette chronique minutieuse suit le basculement d'un homme qui a eu le malheur de

surprendre les échos d'une tragédie conjugale en gravissant les escaliers de son immeuble. Le réalisateur roumain Radu Muntean refuse les paroxysmes, préférant saisir les déplacements imperceptibles d'une conscience ordinaire.

**Le grand bond en arrière :** «*007 Spectre*», de Sam Mendes

Après les sommets atteints par *Skyfall*, la déception était sans doute inévitable. Elle est cruelle. Tout est là : le regard glacé de Daniel Craig, la séquence d'ouverture virtuose, la James Bond Girl de l'année (Léa Seydoux). Et pourtant tout manque : l'émotion, qui avait fait une apparition remarquable dans le précédent épisode, la conviction. Il semblerait que l'heure de la relève ait sonné pour l'interprète et le réalisateur.

**L'amour jetable :** «*Le Bonheur*», d'Agnès Varda

Incarné par un acteur dont les Français admireraient l'habileté à la fronde devant leurs téléviseurs tout neufs, Jean-Claude Drouot, interprète de «*Thierry la Fronde*», le personnage principal du *Bonheur* est un père et un époux aimant. Si aimant qu'il tombe amoureux d'une autre femme, qui ressemble à la première.

Si le film fit scandale en 1965, au point d'être interdit aux moins de 18 ans, ce n'était pas à cause de l'adultère – matière première essentielle du cinéma français depuis sa naissance –, mais parce qu'une femme, Agnès Varda, se permettait de le mettre en scène dans toute sa cruauté et sa banalité.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Ezzou'art**  
Jusqu'au 12 novembre  
Exposition de l'atelier Soupçon d'art, intitulée «La céramique autrement». Cet atelier est animé par Rachida et Samia Mezrouk et le plasticien Karim Sergoua.

**Galerie d'art Dar El-Kenz**  
Jusqu'au 14 novembre  
Quinzième Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Ait El-Hara, Moncef Guita, Nouredine Chegrane, Mohamed Massen, Hellal Zoubir et Moussa Bourdine.

Coup-franc direct



Un moment mal choisi

Par Mahfoud M.

Quelques jours du match très important des Verts face à la Tanzanie, les supputations vont bon train quant au maintien ou non du sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui a été malmené par une partie du public après le ratage du match amical face à la Guinée. Certains pensent qu'il devrait mettre en exécution sa menace de partir d'autant plus qu'il ne se sent plus à l'aise en Algérie avec cette terrible pression qui va crescendo et qui risque d'empirer. Le moment, en fait, n'est pas choisi pour en rajouter une couche avec tout ce que vit l'EN, déjà décimée, et qui se présentera avec un groupe très amoindri. La sélection a besoin de plus de sérénité pour assurer l'objectif tracé, à savoir, arracher la qualification à la phase finale du Mondial, sachant que la situation s'annonce quelque peu compliquée et qu'il faudra que tout le monde soit prêt pour donner le meilleur de lui-même. Que gagneraient les parties souhaitant le départ du coach maintenant ? Rien, si ce n'est perturber encore plus la sélection qui est déjà fragile alors que la mission face à la Tanzanie s'annonce très difficile. Alors de grâce, épargnez-nous ce genre de conflit et ces règlements de comptes.

M. M.

Club Africain 400 000 euros pour tout club qui veut Belkaroui

LE PRÉSIDENT du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), Slim Riahi, a fixé à 400 000 euros la lettre de libération du défenseur international algérien Hicham Belkaroui, en vue d'un éventuel départ lors du mercato d'hiver, rapporte mardi le quotidien *Ettounoussia*. La réaction du premier responsable du club tunisais intervient quelques jours après la demande faite par le défenseur algérien pour bénéficier d'un bon de sortie en hiver prochain, précise la même source, qui estime que la somme «exorbitante» fixée par le Club Africain «constitue une manière de retenir Belkaroui». L'ancien joueur de l'USM Harrach (Ligue 1/Algérie) a écoupé de deux matchs de suspension pour avoir été expulsé lors de la défaite concédée à Zarzis (1-0) en championnat. Il avait rejoint le club tunisais en 2014 en provenance de l'USMH pour un contrat de trois saisons. Belkaroui (25 ans) a été convoqué pour les deux derniers



matchs amicaux de l'équipe nationale disputés en octobre à Alger face à la Guinée (défaite 2-1) et au Sénégal (victoire 1-0). Le natif d'Oran figure dans une liste de 25 joueurs dévoilée vendredi par le sélectionneur national Christian Gourcuff en prévision de la double confrontation contre la Tanzanie (14, 17 novembre) pour le compte du second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Boxe

La préparation des qualifications aux JO de Rio débute

LA PRÉPARATION des qualifications pour les Jeux olympiques 2016 de Rio figure au premier plan des activités du staff technique de l'équipe nationale seniors de boxe, a-t-on appris, mardi, à Ain Témouchent, de l'entraîneur de la sélection algérienne. «Nous préparons, activement, ces éliminatoires qui doivent se dérouler en mars prochain au Cameroun», a indiqué à l'APS Merchoud Bouhaous, en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des meilleurs sportifs de la wilaya au titre de la saison 2014/2015. «Le plan de préparation est en cours d'élaboration pour appréhender dans les meilleures conditions ces joutes», a-t-il ajouté, précisant que des stages sont prévus à l'étranger ainsi qu'une participation à une compétition internationale, le 19 novembre, en Finlande. «Ces stages permettront, en outre, de détecter de nouveaux talents chez les 49, 69 et plus de 91 kg, catégories qui

n'obtiennent pas actuellement de résultats satisfaisants», a-t-il affirmé. Le coach de l'EN qui venait d'être honoré par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Ain Témouchent, a rappelé que la sélection nationale avait réussi à qualifier sept de ses boxeurs au dernier championnat du monde au Qatar, où elle a décroché une médaille de bronze grâce à Mohamed Flissi. Tout en informant que des experts de boxe cubains seront installés au niveau des différentes catégories de l'EN seniors, Merchoud Bouhaous a annoncé la participation, en décembre et janvier prochains, de quatre de ses pouillés, en l'occurrence, Chadi, Bouloudinat, Flissi et Benchebla, aux compétitions de l'APB (AIBA Pro Boxing). Le même coach n'a pas exclu l'éventualité d'organiser un stage de préparation de l'EN à Ain Témouchent, soit à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre

Eliminatoires Mondial-2018/ Tanzanie-Algérie Une véritable hécatombe pour les Verts

L'équipe nationale sera privée de nombreux joueurs-clés au match aller comptant pour le deuxième tour des éliminatoires du Mondial 2018 face à la Tanzanie et pas des moindres.

Par Mahfoud M.

Assini, après Feghouli qui avait déclaré forfait pour la rencontre bien avant de débiter le stade de Sidi Moussa, c'est au tour d'autres joueurs de le suivre. C'est le cas de l'autre meneur de jeu, Yacine Brahimi, qui a quitté prématurément le stade après que le médecin de la sélection a rendu son verdict quant à sa blessure et déclaré qu'il ne pourra pas être d'attaque pour ce match aller. Le joueur est rentré donc au Portugal où il continuera à se soigner au moins pour être présent au match retour qui se déroulera dans une semaine. Tousjours dans le compartiment du milieu, il est à noter aussi que le joueur de Montpellier, Riad Boudebouz est, lui aussi, blessé et ne pourra pas être au rendez-vous pour cette confrontation face au onze tanzanien. Ce dernier a été autorisé à quitter le stade pour aller suivre des soins intensifs en France pour tout au moins espérer le récupérer au match retour, ce qui n'est pas garanti pour le moins, puisque sa blessure est quelque peu compliquée. Pour Nabil Bentaleb, il s'est entraîné mardi



Brahimi manquera ce match face à la Tanzanie

en solo sur la nouvelle pelouse du Centre technique national (CTN) de la FAF à Sidi Moussa (Alger). Le joueur de Tottenham (Angleterre) est incertain pour le match aller face aux Tanzaniens. Mesbah est aussi touché aux adducteurs même s'il sera du voyage quand même à Dar Essalem, sans qu'il ne puisse jouer ce match, étant donné qu'il souffre. Le coach a d'ailleurs fait appel au jeune de l'USMA, Bedbouda, pour le remplacer. Il faut savoir également que Soudani ne sera pas de la partie,

alors que le défenseur de Reims, Mandi s'entraîne avec un bandage au genou. Il est clair que l'Algérie, lors de ce match face à la Tanzanie, évoluera avec un groupe complètement décimé, ce qui ne sera pas une partie de plaisir pour les Verts qui doivent faire bonne figure lors de cette empoignade et revenir avec un résultat qui leur permette d'aborder la seconde manche dans une semaine au stade Tchaker de Blida sous de meilleurs auspices.

M. M.

Bensebaini se met à la disposition du coach

Le néo-international algérien Rami Bensebaini, appelé à la rescousse par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie Christian Gourcuff pour la double confrontation contre la Tanzanie pour le compte du second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, s'est dit «prêt» à honorer sa première sélection avec les Verts contre les Taïfa Stars. «Je suis très content d'être en sélection nationale algérienne, c'est le rêve de tout un joueur. Je suis à la disposition du sélectionneur national. S'il juge que je serais utile à l'équipe contre la Tanzanie, je donnerais le meilleur de moi-même et être à la hauteur de la confiance du coach», a déclaré Bensebaini, lors de la zone mixte organisée ce mardi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Agé à peine de 20, le défenseur de Montpellier est convoqué

pour la première fois en sélection nationale seniors après un début de saison très encourageant avec son nouveau club en championnat de France. «C'est un rêve de gosse qui se réalise. J'espère faire une longue et grande carrière en sélection nationale. Je suis encore jeune, je dois encore travailler davantage pour progresser. Il y a également la sélection olympique avec laquelle je vais prendre part prochainement à la CAN-2015 au Sénégal», a-t-il estimé. L'ancien sociétaire de Paradou AC, qui a été prêt cette saison à Montpellier pour une année, s'est facilement intégré dans le groupe dès l'entame du stage de préparation à Sidi Moussa (Alger). «Je connais la plupart des joueurs. J'ai été bien accueilli par le groupe, ils ont facilité mon intégration, c'est formidable. Il règne une bonne

ambiance et tout le monde est concentré sur les deux prochains matchs contre la Tanzanie», a-t-il dit. Interrogé sur la manche «aller» de samedi à Dar Es Salam contre l'équipe de la Tanzanie, qui s'annonce décisive et ardue, Bensebaini a estimé qu'il n'y a plus de match facile. «Ce sera une rencontre difficile contre un adversaire déterminé à réussir l'exploit. C'est à nous de bien préparer ce match pour éviter toute mauvaise surprise. Nous allons là-bas pour réaliser la victoire. Il faut être costaud sur le terrain», a-t-il expliqué. La Tanzanie accueillera l'Algérie samedi au National Stadium de Dar Es Salam à 14h30 (heure algérienne) pour le second tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. La manche retour aura lieu trois jours plus tard, au stade Kurbadji-Tchaker à Blida.

Ligue 1/Interdiction de recrutement de joueurs étrangers La décision ne sera pas annulée de sitôt

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadi, a regretté mardi la situation «inchangée» du joueur étranger en Ligue 1, annonçant que l'interdiction de recrutement de cette catégorie de joueurs décidée en juillet dernier par la Fédération algérienne (FAF) n'est pas prête d'être levée de sitôt. «Aucun changement notable n'a été signalé à propos des conditions de travail du joueur étranger en Algérie, c'est regrettable d'en arriver là, en dépit des recommandations de la

Fédération algérienne», a affirmé à l'APS le premier responsable de la LFP. Le bureau fédéral de la FAF, réuni en session ordinaire, avait décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver). L'instance fédérale avait justifié cette décision par les «difficultés financières et l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers». Les joueurs disposant d'un contrat pourront

jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club. «Aucun club ne nous a transmis les documents attestant la régularisation de la situation administrative de ses joueurs étrangers, avec entre autres l'ouverture d'un compte bancaire en devises. Du coup, l'interdiction de recrutement ne sera pas levée», a conclu Kerbadi. La LFP avait indiqué que la prolongation des contrats des joueurs étrangers arrêtée par certains clubs, après la décision prise par le bureau fédéral, sera rejetée.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tentative d'homicide volontaire et vol à Béjaïa

### Deux individus écroués

L'AUTEUR d'une tentative d'homicide volontaire sur une personne a été arrêté par la police judiciaire de la sûreté urbaine du 1<sup>er</sup> arrondissement. Il s'agit de M.D.J., un homme de 63 ans. Ce dernier a été appréhendé à la rue Bouzourar suite à un appel téléphonique passé par un citoyen sur le numéro vert 15-48, souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été présenté devant le procureur près le tribunal de Béjaïa qui l'a mis en examen puis écroué pour tentative d'homicide volontaire au moyen d'une hache. L'auteur de la tentative d'homicide a grièvement blessé un citoyen auquel il a asséné un coup de hache. La victime qui gisait dans un marbre de sang a été évacuée par une ambulance de la Protection civile vers le service des urgences

du CHU de Béjaïa, ajoute la même source. Par ailleurs, la PJ de la même sûreté a mis fin aux agissements d'un malfaiteur répondant aux initiales de R.R. Ce dernier, qui a fait l'objet d'une plainte, a été inculpé pour «dégradation volontaire de biens d'autrui suivie de vol», annonce la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le malfaiteur s'en est pris à la voiture de type Ssang Yong de D.B., 61 ans, résidant à Béjaïa, stationnée au niveau de la rue Bab El-Fouka, en brisant une vitre et subtilisant une mallette pleine d'argent et de documents. L'individu a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui l'a écroué pour dégradation volontaire de biens d'autrui suivie de vol. **Hocine C.**

## Ait Mahmoud (Tizi Ouzou)

### 27 cas de contamination par les eaux usées



AU MOINS 27 personnes ont été victimes d'une contamination par les eaux usées après avoir consommé l'eau du robinet entre vendredi et dimanche dans la commune d'Ath Mahmoud (27 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès du maire Slimane Allam. Les victimes souffraient de vomissements et de diarrhées.

A l'origine de cette contamination, le mélange des eaux usées d'une canalisation d'eau potable avec celles des eaux usées d'un regard à hauteur du village Tizi Hibel. Les premiers cas ont été enregistrés vendredi

mais on ne s'en est rendu compte que deux jours plus tard. Immédiatement il a été procédé à la rupture de l'alimentation en eau potable dans toute la localité. Le lieu de la contamination a été vite localisé avant de procéder à la réparation de la fuite d'eau potable sur un branchement depuis la conduite alimentant ledit village. Les services de l'Algérienne des eaux (ADE) ont procédé à la désinfection de la conduite desservant la localité depuis la nappe phréatique et le rétablissement de l'alimentation pourrait intervenir prochainement. **H. M.**

## Dégradation de la situation des travailleurs

### Grève générale prévue en novembre au Maroc

Quatre centrales syndicales des représentatives ont annoncé l'organisation prochainement d'une série de manifestations de protestation pour amener le gouvernement à répondre aux revendications pressantes de la classe ouvrière. Les secrétaires généraux de la Confédération Démocratique du Travail (CDT), l'Union Marocaine du Travail (UMT), l'Union Générale des Travailleurs du Maroc (UGTM) et la Fédération Démocratique du Travail (FDT) annoncent, dans un communiqué conjoint, l'organisation le 29 novembre 2015 à Casablanca, d'une marche pacifique de protestation, ainsi qu'un sit-in général des ouvriers le 8 décembre prochain et une grève générale dans la Fonction publique et les collectivités locales le 10 décembre 2015. Les quatre syndicats ont de même annoncé l'organisation d'un sit-in des ouvriers à Rabat à une date qui sera fixée ultérieurement et adopté le principe d'une grève générale

nationale dans les secteurs privé et public. Les formations syndicales ont soumis au gouvernement un cahier revendicatif comprenant, notamment, une hausse générale des salaires et des pensions de retraite, la baisse de la pression fiscale sur les salaires et l'amélioration des revenus, l'augmentation à 6 000 dhs des revenus non imposables et le respect des libertés syndicales et du code du travail, selon la presse locale. Figurent également parmi les revendications des syndicats l'instauration d'une approche participative dans la réforme du système de retraite, l'application des autres dispositions de l'accord du 26 avril 2011, l'ouverture de négociations sectorielles pour parvenir à des accords et la mise en place d'une cellule ministérielle pour assainir le climat social dans les unités de production. Des dirigeants de l'UMT, de la CDT et de la FDT avaient tenu, hier, une réunion sur les formes de protestation envisagées par les centrales

syndicales pour faire face aux mesures annoncées par le gouvernement pour l'année prochaine, notamment celles inhérentes à la réforme de la retraite. Dans une déclaration, hier, au quotidien «*Akhbar Alyaoum*», le secrétaire général de l'UMT, Miloudi Moukharik, a indiqué que la grève générale était l'une des actions fortement envisageables pour protester contre ces mesures. En réaction à l'engagement du gouvernement à aller de l'avant dans le processus de réforme de la retraite et à augmenter l'âge de la retraite à 63 ans pour combler le déficit de la Caisse marocaine des retraites, M. Moukharik a imputé la responsabilité de la crise au gouvernement. Les trois syndicats avaient appelé à l'organisation d'une grève générale le 29 octobre 2014. Le taux d'adhésion au mouvement de protestation avait atteint 80%, alors que les autorités marocaines avançaient un taux de 50 et 60%. **Said T.**

SYRIE

## LA RUSSIE PROPOSE L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou/ «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie»

### Les organisateurs du festival dressent leur bilan

Les organisateurs du festival «Lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie» et le chanteur Idir ont animé, hier, à l'hôtel les Deux palmiers de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou), une conférence de presse pour évaluer ladite manifestation culturelle.

Par Hamid Messir

Pour les initiateurs de ce festival, la seconde édition a été une réussite de par le nombre public qu'elle a drainé là où il est passé puisqu'il était itinérant. Selon les maires d'Ath Yenni (Tizi Ouzou) et d'Akfadou (Béjaïa), la population était au rendez-vous de la manifestation en plus de la présence de nombreux artistes et de délégations venues des différentes régions du pays. Le programme qu'ont abrité les localités d'Ath Yenni, Akfadou, Ighil Ali et Qalaat Nath Abbès a permis de dépoussiérer des trésors du patrimoine culturel et archéologique de ces régions. Lever le voile sur l'histoire de ces localités est l'un des objectifs de ce festival, selon l'un de ses initiateurs, Mokrane Gacem. Les organisa-



teurs ont rendu hommage aux populations et à des membres de la communauté algérienne établis en France et au Canada pour leur contribution à la réussite de l'événement, avant de faire part de nombreuses invitations

qui leur ont été adressées par des populations des différentes régions du pays pour participer aux prochaines éditions de ce festival. De son côté, le chanteur Idir a remercié les organisateurs pour lui avoir permis de partager ces moments de rencontre avec les populations de ces régions qu'il sillonne de 5 au 9 novembre. Par la même occasion, il a souligné qu'il est militant pour l'officialisation de tamazight comme langue officielle dans son pays et démentit toutes les rumeurs sur ses penchants politiques en faveur de ceux qui prônent l'autonomie de la Kabylie. Idir a soutenu qu'il a toujours donné une bonne image de l'Algérie partout où il est s'est produit comme artiste, avant de préciser que la Kabylie n'existe que dans le pays qu'il s'appelle Algérie. Le chanteur Idir a saisi l'occasion pour appeler tous les militants de la cause amazighe à se mobiliser pour arracher le parachèvement de la reconnaissance de l'identité amazighe dans toutes ses composantes. **H. M.**